



En nous appuyant sur l'expérience de notre réseau européen de partenaires, ainsi que sur les pratiques existantes et les travaux de recherche, nous avons identifié les principes clés qui définissent ce que devrait être l'animation jeunesse et ce qu'elle requiert.

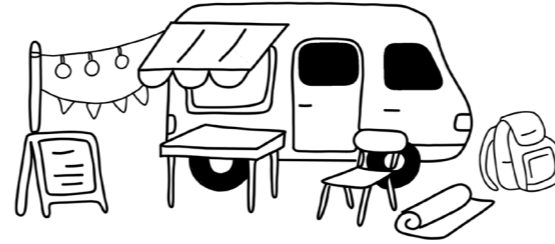
L'animation jeunesse devrait être :

- **Universelle:** Les centres mobiles pour la jeunesse doivent être accessibles à tou-te-s les jeunes, en particulier à celles et ceux qui ont besoin de soutien particulier dans leur éducation et leur développement.
- **Gratuite:** Les centres de jeunes mobiles doivent être gratuits. La participation est volontaire et sans obligation.
- **Éducative:** Les centres de jeunes mobiles offrent des expériences d'apprentissage à différents niveaux.
- **Accueillante:** Les jeunes se sentent les bienvenu-e-s et libres de participer aux activités du centre. Ils et elles se sentent pris-es au sérieux et contribuent activement.
- **Sûre:** Les jeunes sont protégé-e-s par des professionnels qualifiés.

Ce document a été élaboré dans le cadre du projet « Mobile Youth Work. Engaging Youth and Communities: Promoting the Recognition of Mobile Youth Centre Initiatives ».

Le projet a été cofinancé par le **programme Erasmus+** de l'Union européenne. Le contenu reflète uniquement les points de vue des auteurs. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues responsables.

Pour plus d'informations :
www.youthcentres.eu



Un projet cofinancé par :



Un projet mis en œuvre par :



À QUOI CELA SERT-IL ?

Un centre de jeunes mobile :

1. **Permet d'apporter** les services destinés aux jeunes directement à celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre dans un centre de jeunes fixe
2. **Encourage** les jeunes à sortir de l'isolement chez eux et leur offre un espace sûr
3. **Contribue** à réduire la délinquance juvénile
4. **Réduit** l'exposition à des situations à risque ou dangereuses
5. **Favorise** l'engagement civique et la participation des jeunes
6. **Fournit** des services dans des zones où les transports publics sont limités ou inexistantes
7. **Complète** l'éducation formelle par un apprentissage pratique et social
8. **Réduit** l'isolement et renforce les compétences sociales

Tout-e jeune a le droit d'être soutenue dans son éducation et son développement (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26).
Partant de ce principe, nous affirmons que l'animation socio-éducative, en tant que forme **d'apprentissage informelle et ouverte à tous**, apporte un soutien essentiel au développement personnel des jeunes.
Dans le cadre du processus de dialogue européen sur la jeunesse, **Il objectifs européens pour la jeunesse** ont été identifiés. Comme ils le soulignent :
« Les jeunes sont sous-représenté-e-s dans les processus décisionnels qui les concernent. Leur engagement est crucial pour la démocratie, et ils et elles ont besoin d'accéder à **des espaces physiques au sein de leurs communautés** pour favoriser leur développement personnel, culturel et politique. »
Pour que l'animation jeunesse soit accessible à tou-te-s les jeunes, les services locaux sont essentiels. Là où les centres de jeunesse permanents font défaut ou sont difficiles d'accès, les centres mobiles créent des **alternatives intéressantes** et contribuent à combler les lacunes existantes en matière d'offre.



QU'EST-CE QUE L'ACTION DES CENTRES DE JEUNES MOBILES ?

Le travail des centres mobiles procure **les services destinés aux jeunes** directement là où ils et elles vivent, se rencontrent et passent leur temps libre. Au lieu d'un centre fixe, une unité mobile, telle qu'une camionnette, une caravane, un bus, un conteneur ou un bateau, se rend régulièrement dans les quartiers, les villages, les cours d'école ou les espaces publics. Elle offre **un espace éducatif en mouvement**, alliant informations, conseils, apprentissage, loisirs et participation. Les équipes d'animation itinérante tissent des liens avec les participant-e-s, créent des espaces sûrs et inclusifs, et mettent les jeunes en relation avec **les services et les communautés locales**.

La structure, l'équipement et le programme d'un centre de jeunes mobile sont toujours adaptés aux **contextes locaux**, urbains ou ruraux, places centrales ou villages isolés, et aux besoins qui en découlent.

De cette manière, les centres mobiles réduisent les barrières liées à l'accessibilité, permettent d'atteindre les groupes défavorisés et transforment les espaces publics en **centres de jeunes modulables**.



CENTRES DE JEUNES MOBILES

Les centres de jeunes mobiles offrent aux communautés un moyen **flexible et fiable** de proposer des services d'animation jeunesse, en particulier là où l'implantation d'un centre permanent n'est pas envisageable. Ils procurent des espaces sûrs, accessibles à tous et toutes et accueillants directement dans les quartiers et les villages, rendant ainsi **les services destinés aux jeunes accessibles** même dans les zones isolées ou mal desservies.

Comme ils peuvent s'adapter à différents contextes et emplacements, les centres de jeunes mobiles répondent rapidement aux **besoins locaux** et touchent des jeunes qui, sans cela, n'auraient peut-être pas accès aux services d'animation jeunesse. Ils renforcent la **visibilité au sein de la communauté**, consolident la cohésion sociale et contribuent à prévenir l'isolement, les conflits ou les comportements à risque.

Les jeunes façonnent activement cet espace : en collaboration avec les animateur-ice-s jeunesse, ils et elles créent des activités qui favorisent le **développement personnel, social et intergénérationnel**. Le caractère itinérant encourage la participation, la créativité et le partage des responsabilités. Pour garantir **la continuité**, l'équité et un impact à long terme, les initiatives de centres de jeunes mobiles doivent être soutenues par des accords stables et des structures de financement durables, conformes aux réglementations nationales et locales.

BÉNÉFICES

	Court-terme	Moyen-terme	Long-terme
Social	Aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent ; leur proposer des espaces et des activités sécurisés.	Accès à l'apprentissage social, au soutien psychologique et aux relations entre pairs ; soutien précoce.	Liens communautaires plus solides ; participation accrue des jeunes ; réduction de l'exclusion.
Espace public	Des espaces publics plus sûrs et plus propres ; moins de conflits et de vandalisme.	Présence plus régulière des jeunes ; comportement plus positif au sein du groupe.	Utilisation positive et durable des espaces publics ; responsabilité collective renforcée.
Economique	Valorisation des espaces délaissés ; soutien aux commerces locaux.	Meilleurs parcours scolaires ; participation à des projets (Erasmus+, CES).	Réduction des dépenses de santé et d'aide sociale ; amélioration de l'employabilité.
Politique	Visibilité accrue des services destinés aux jeunes ; amélioration de l'image des décideurs.	Confiance accrue dans les institutions locales ; meilleure coopération entre les secteurs.	Participation démocratique à long terme ; prévention de la radicalisation.

RESSOURCES

Les centres de jeunes mobiles doivent être adaptés aux **besoins et aux conditions spécifiques de chaque réalité locale**. Les animateur-ice-s jeunesse constituent la ressource clé, car ils et elles tiennent compte des circonstances locales et des besoins des jeunes dans la conception des services et de la structure du centre mobile.

Le choix de la structure - fourgon, minibus, caravane, camping-car, bus, conteneur ou péniche - dépend de **l'espace disponible localement**, des voies d'accès, du terrain, des permis et du budget disponible. **Il n'existe pas de solution universelle** : les rues étroites, les longues distances ou les voies navigables nécessitent toutes des approches différentes. L'équipement doit rester **pratique et pertinent** - par exemple : matériel de sport, outils multimédias, équipement de cuisine ou solutions simples pour s'asseoir.

Ce niveau d'adaptabilité nécessite **des ressources financières adéquates**, tant pour l'investissement initial que pour le fonctionnement à long terme. Un financement durable et un soutien institutionnel sont donc essentiels pour garantir **la continuité et la qualité**.

Un centre de jeunes mobile fonctionne mieux lorsque sa structure et son équipement sont soigneusement adaptés aux réalités locales, plutôt que de suivre un modèle standardisé.

- **Sociale:** Les jeunes apprennent les un-e-s des autres et se découvrent mutuellement. Ils et elles s'entraînent à interagir et à se comporter de manière adaptée dans différentes situations.
- **Respectueuse de l'environnement:** Le centre de jeunes mobile est conçu pour un contexte ou une zone spécifique et est planifié pour atteindre efficacement les jeunes qui y vivent.
- **Durable:** Le centre de jeunes mobile doit montrer l'exemple en matière de protection de l'environnement et promouvoir des solutions innovantes et durables.
- **Respectueuse de la communauté:** L'équipe du centre mobile respecte les coutumes, les règles et les valeurs locales et travaille en harmonie avec la communauté d'accueil.

